

**Université du Québec à Montréal
Département de science politique**

**Session Automne 2011
Lundi 18h-21h
Local A-3740**

**POL8271-10
MAGHREB-MACHREK**

Professeur Vincent Romani
Bureau : local A3555
Téléphone : 514-987-3000 poste 7948
Courriel : romani.vincent@uqam.ca
Disponibilités : Mercredi de 14 h 30 à 17 h et sur rendez-vous

DESCRIPTIF OFFICIEL DU COURS

Problèmes politiques du Maghreb et du Machrek. Nationalisme(s) arabe(s). Sionisme et nationalisme palestinien. Impérialismes et intérêts extérieurs. Enjeux régionaux et mondiaux aux plans économique, politique et militaire. Rôles politiques de l'Islam.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

Ce cours vise à donner aux étudiant(e)s une compréhension générale des processus politiques au Maghreb et au Machrek, à travers l'étude de problématiques et cas spécifiques. Les théories de sciences sociales et la comparaison seront systématiquement mobilisées afin de nourrir l'analyse des cas étudiés. Ce cours vise plus globalement à donner aux étudiantes et aux étudiants une autonomie minimale de recherche, sur le plan méthodologique et celui des connaissances.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Permettre aux étudiant(e)s d'améliorer et d'exercer leur méthodologie scientifique, leur capacité d'analyse critique et de synthèse et enfin, leurs capacités rhétoriques à travers les différents exercices proposés.
- Maîtriser convenablement un thème de travail qu'ils choisiront individuellement, en accord avec le professeur.

MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT

À l'exception du premier cours destiné à faire connaissance et prendre connaissance du programme, chaque cours sera composé d'une introduction du professeur (1 heure) et d'une discussion (2 heures) sur les textes du jour. La maîtrise passive de l'anglais, langue internationale de communication scientifique, est exigée. La lecture des textes fournis pour chaque séance via MOODLE est indispensable ; les étudiant(e)s sont priés d'activer leur compte courriel UQÀM, car c'est le seul moyen pour l'enseignant de communiquer avec eux rapidement, et pour les étudiantEs d'accéder à Moodle. Deux invités extérieurs et le visionnage d'un film sont également prévus.

CALENDRIER DES SÉANCES

DATES	THÈME DE LA SÉANCE
1. Lundi 12 septembre 2011	<p>Présentation du cours, des étudiants, de l'enseignant Explication et entente pour l'évaluation Test de connaissances Introduction sur la région et le discours sur la région.</p>
2. Lundi 19 septembre 2011	<p>Autour de Saïd : Statut du discours sur le Moyen-Orient <i>Quels sont les enjeux et pièges de dire quelque chose du Monde arabe en 2011 à l'UQÀM ?</i></p> <p>Localiser et construire le Moyen-Orient Notion de Moyen-Orient Taxinomies et luttes taxinomiques Orientalisme, impérialisme et ethnocentrismes</p>
3. Lundi 26 septembre 2011	<p><i>Occident moderne /Vs Orient traditionnel ?</i> Tradition et modernité : repositionnement du débat</p> <p>Communautarismes, clanismes et liens primordiaux Segmentarité, évolutionnisme. Politique locale et nationale Cas algérien et syrien</p>
4. Lundi 03 octobre 2011	<p>Construction et spécificité de l'État au Moyen-Orient</p> <p>Question de la greffe et de l'ethnocentrisme Économies et classifications des États Légitimité experte et légitimité représentative Cas marocain, libanais, de la Péninsule arabique</p> <p><i>Lire d'abord le texte de Bayart et ensuite les deux autres à l'aune du texte de Bayart.</i></p>
5. Lundi 17 octobre 2011	<p>Les partis et idéologies politiques dans le monde arabe</p> <p>Des nationalismes aux islamismes Transformation des revendications, des enjeux et des approches Cas somalien et soudanais</p> <p>Conférence de Khalid Mustapha Midani, professeur de science politique à McGill University : "BETWEEN RELIGION AND ETHNIC POLITICS: ISLAMIST AND ETHNIC POLITICS IN SUDAN AND SOMALIA" (<u>à confirmer</u>)</p> <p>Lire les textes mis en ligne ci-dessous, dont deux de Khalid.</p> <p><i>Se poser la question des différents types d'analyse possible de l'islamisme.</i></p>
SEMAINE DE LECTURE	

Date limite de remise électronique des compte-rendus de lecture : DIMANCHE 30 OCTOBRE 2010 minuit sur MOODLE

<p>6. Lundi 31 octobre 2011</p>	<p>La question des régimes politiques <i>Que mesure la classification des régimes politiques ?</i> Régimes politiques et autoritarisme Consolidations autoritaire Cas tunisien et surtout syrien Lire d'abord les 24 premières pages du texte de Linz, et ensuite les deux autres textes avec celui de Linz comme grille de lecture.</p>
<p>7. Lundi 7 novembre 2011</p>	<p>Démocratisation et mouvements sociaux. Analyse des crises politiques et pièges de l'analyse Exemples Tunisien, Égyptien, Yéménite <i>Lire les textes en se demandant quels types d'analyse ils privilégient (structures, individus, histoire, culture, etc.)</i></p>
<p>8. Lundi 14 novembre 2011</p>	<p>Le conflit israélo-palestinien Nations et nationalismes Pouvoirs et savoirs historiographiques Conférence de Laïla Parsons, professeure d'histoire à l'université Mc Gill, Institut d'Études Islamiques <i>Lire seulement les pages 5 à 10 et 109 à 123 incluses de l'étude de JF Legrain.</i></p>
<p>9. Lundi 21 novembre 2011</p>	<p>Violence et guerre dans le Monde arabe Phénomènes coercitifs Al-Qaïda Cas palestinien</p>
<p>10. Lundi 28 novembre 2011</p>	<p>Problématiques de genre et féminismes au Moyen-Orient Recompositions militantes à travers le cas palestinien</p>
<p>11. Lundi 05 décembre 2011</p>	<p>Les acteurs politiques non-étatiques dans le Monde arabe Sociétés civiles en contextes autoritaires Réseaux et dynamiques transnationales</p>
<p>12. Lundi 12 décembre 2011</p>	<p>Enquêter en science politique au Moyen-Orient Méthodes et difficultés Intérêt et limites du comparatisme</p>
<p>13. Lundi 19 décembre 2011</p>	<p>Film à choisir et débat</p>

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux :

- BOZARSLAN (Hamit), *Sociologie politique du Moyen-Orient*, Paris : La Découverte, 2011.
- CLOAREC (Vincent) & LAURENS (Henry), *Le Moyen-Orient au XXe siècle*, Paris : A. Colin, 2002.
- CORM (Georges.), *Le Proche-Orient éclaté, 1956-2007*, Paris : Folio, 2008.
- FISK (Robert), *La grande guerre pour la civilisation*, Paris : La découverte, 2005.
- HOURANI (Albert), *Histoire des peuples arabes*, Paris, Seuil, 1993.
- LAURENS (H.), *Paix et Guerre au Proche-Orient*, Paris : A. Colin, 2005.
- MUTIN (Georges.) *Géopolitique du monde arabe*, Paris : Ellipses, 2009.
- MERVIN (Sabrina.), *Histoire de l'Islam*, Paris : Flammarion-Champs, 2000.
- OWEN (Roger), *State, Power and Politics in the Making of the Modern Middle East*, New York :
Routledge, 1994.
- PICARD (Elizabeth.), dir., *La Politique dans le monde arabe*, Paris : Armand Colin, 2006.

Périodiques (liste non exhaustive):

Accessibles en ligne via les abonnements UQÀM aux bases de données scientifiques, ou bien gratuitement pour certaines à partir de tout point de connexion, ou bien en support papier aux bibliothèques universitaires de Montréal (UQAM et McGill essentiellement).

Afrique du Nord Moyen-Orient

Arab Studies Quarterly

L'Année du Maghreb

Annuaire de l'Afrique du Nord

British Journal of Middle Eastern Studies

Cahiers d'Études sur la Méditerranée Orientale et le Monde Turco-Iranien

Comparative Studies of South Asia, Africa and the Middle East

Confluences Méditerranée

Critique Internationale

Cultures et Conflits

Égypte Monde Arabe

Études du CERI

International Journal of Middle East Studies

Mouvements

The Journal of North African Studies.

Journal of Palestine Studies

The Maghreb Review.

The Middle East Journal

Middle East Report

Middle East Policy

The Middle East Quartely

Middle Eastern Studies

Revue d'Études sur les Mondes Musulmans et de la Méditerranée

Rapports annuels et institutionnels :

*Rapports du Programme des Nations Unis sur le Développement (PNUD),
Bureau régional des États arabes*

Rapports pays du FMI et de la Banque Mondiale

L'état du monde, Annuaire économique et géopolitique mondial

RAMSES, rapport annuel de l'IFRI

Ouvrages complémentaires (liste non exhaustive) :

ABDUL-JABAR (Faleh), DAWOD (Hocham), dir., *Tribes and Power: Nationalism and Ethnicity in the Middle East*, Londres : Saqi Books, 2003.

BENNANI-CHRAIBI, Mounia et FILLIEULE, Olivier, (dir.), *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris : Presses de Sciences Po, 2003.

BOZARSLAN (Hamit), *Une histoire de la violence au Moyen-Orient : de la fin de l'Empire ottoman à Al-Qaida*, Paris : Découverte, 2008.

BURGAT (François), *L'islamisme en face*, Paris : La Découverte, 2007.

CAMAU (Michel), GEISSER (Vincent), *Le Syndrome autoritaire. Politique en Tunisie de Bourguiba à Ben Ali*, Paris : Presses de Science Po, 2003.

CARLIER (Omar), *Entre nation et jihad. Histoire des radicalismes algériens*, Paris : Presses de Sciences po, 1995.

DABENE (Olivier), GEISSER (Vincent), MASSARDIER (Gilles), dir., *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXIe siècle*, Paris : La découverte, 2008.

DAWOD, Hosham et BOZARSLAN, Hamit (dir.), *La société irakienne : communautés, pouvoirs et violences*, Paris, Karthala, 2003

DAZI-HÉNI (Fatiha), *Monarchies et sociétés d'Arabie : Le temps des confrontations*, Paris : Presses de Science Po, 2006.

DUPRET (Baudoin), Ghazzal (Zuhair), COURBAGE (Youssef), al-Dbiyat (Mohammed), *La Syrie au présent : reflets d'une société*, Paris : Actes Sud, 2007.

DROZ-VINCENT (Philippe), *Vertiges de la puissance : le moment américain au Moyen-Orient*, Paris : La Découverte, 2007.

Esprit (revue), «À la recherche du monde musulman », numéro collectif, août 2001.

FOUET (Sylvie), DEBIÉ (Franck), *Israël-Palestine. La paix en miettes*, Paris : PUF, 2001.

FARGUES (Philippe), *Génération arabes*, Paris : Fayard, 2000.

HENRY (Clement), SPRINGBORG (Robert), *Globalization and the Politics of Development in the Middle East*, Cambridge : Cambridge University Press, 2001.

HEYDEMAN (Steven) (ed.), *Networks of privileges, The Politics of Economic Reform in the Middle East*, New York : Palgrave MacMillan, 2004.

HIBOU (Béatrice), *La force de l'obéissance : économie politique de la répression en Tunisie*, Paris: la Découverte, 2006.

HINNEBUSH (Raymond), *Syria : Revolution from above*, Londres : Routledge, 2001.

KEPEL (Gilles), *Fitna, Guerre au coeur de l'islam*, Paris : Gallimard, 2004.

KHALIDI (Rashid), *Palestinian Identity: The Construction of Modern Consciousness*, New York : Columbia University Press, 1998 (l'ouvrage existe aussi en français).

KHALIDI (Rashid) *et alii*, *The Origins of Arab Nationalism*, New York : Columbia University Press, 2003.

KHALILI (Laleh), *Policing and Prisons in the Middle East : Formations and Prisons*, New York : Columbia University Press, 2010 (paperback).

KIENLE (Eberhard), *A Grand Delusion : Democracy and Economic Reform in Egypt*, Londres : I. B. Tauris, 2000.

KIENLE (Eberhard), dir., *Democracy Building and Democracy Erosion. Political Change North and South of the Mediterranean*, London : Saqi books, 2010.

LAURENS (Henri), *La question de Palestine*, Paris : Fayard, 1990 (tome I), 2002 (tome II), 2007 (tome III).

LAVERGNE (Marc), *La Jordanie*, Paris : Karthala, 2000.

LONGUENESSE (Élisabeth), *Professions et société au Proche-Orient. Déclin des élites, crises des classes moyennes*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2007.

LOUËR (Laurence), *Chiisme et politique au Moyen-Orient. Iran, Irak, Liban, monarchies du Golfe*, Paris : Autrement, 2008.

LUIZARD (Pierre-Jean), *La question irakienne*, Paris : Fayard, 2004.

MÉNORET (Pascal), *L'énigme saoudienne. Les Saoudiens et le monde (1744-2003)*, Paris : La Découverte, 2003.

MARTINEZ (Luis), *Violence de la rente pétrolière. Algérie - Irak - Libye*, Paris : Les presses de science Po, 2010.

MARTINEZ (Luis), BLOM (Amélie), BUCAILLE (Laetitia), *The Enigma of islamist violence*, London: Hurst, 2007.

MARTINEZ (Luis), *La guerre civile en Algérie*, Paris, Karthala : 1998.

MERVÏN (Sabrina), *Les Mondes chiites et l'Iran*, Paris : Karthala, 2007.

MERVIN (Sabrina), dir., *Le Hezbollah. État des lieux*, Arles : Actes Sud, 2008.

MORRIS (Benny), *Righteous Victims. A History of the Zionist-Arab Conflict. 1881-2001*, New York : Vintage Books, 2001.

PICARD (Elisabeth), *Liban, Etat de discorde*, Flammarion, 1988. (*Lebanon. A Shattered Country. Myths and Realities of the Ward in Lebanon*, New York, Londres, Holmes & Meier, 2002.

PAPPÉ (Ilan), *La guerre de 1948 en Palestine. Aux origines du conflit israélo-palestinien*, Paris : La Fabrique, 2000.

PAPPÉ (I.), *Une terre pour deux peuples. Une histoire de la Palestine moderne*. Paris : Fayard, 2004.

PICAUDOU (Nadine), *Les Palestiniens, un siècle d'histoire*, Bruxelles : Complexes, 2003.

RODINSON (Maxime), *La fascination de l'islam*, Paris : La Découverte, 2003 (1970).

ROY (Olivier), *L'islam mondialisé*, Paris : Seuil, 2002.

SAÏD (Edward), Said, *L'orientalisme*, Paris : Seuil, 2005 (1970).

SCHLUMBERGER (Oliver), eds, *Debating Arab Authoritarianism : Dynamics and Durability in non-democratic Regimes*, Stanford : Stanford University Press, 2007.

TOZY (Mohammed), *Monarchie et Islam politique au Maroc*, Paris : Presses de Science Po, 1999.

TRIPP (Charles), *A History of Iraq*, Cambridge : Cambridge University Press, 2001

PROPOSITION D'ÉVALUATION

Trois axes d'évaluation complémentaires sont proposés et soumis à discussion avec les étudiants en conformité avec le règlement de l'UQÀM copié *infra*.

1/ Les fiches de lecture (30 %).

Une fiche de lecture sur chacun des articles à lire pour chaque cours ; un modèle est mis en ligne sur Moodle et des modèles sont à votre disposition au Centre Paulo Freire, en particulier dans le guide de méthodologie publié par le Centre. **Il faudra les rendre en format électronique sur le site Moodle du cours, au plus tard à 14 h (2 pm) avant chaque cours du lundi soir. Il est donc indispensable de prendre de l'avance. Un seul document word regroupant les fiches de tous les articles à lire.**

Ne pas oublier de mettre votre nom dans celui du document word envoyé, ainsi que le numéro du cours : « Dupond-Dupont fiches cours 2.doc »

Il faudra enfin veiller à ajouter au gabarit fourni une rubrique portant sur les sources utilisées par chaque article, leur type, leur date, ce qui devra permettre une appréciation critique sur leur pertinence et leur usage.

2/ La participation orale collective (30%) à chaque cours permettra de jauger du recul pris sur les textes à lire, la capacité de synthèse de chacun, la capacité à faire avancer la réflexion critique et à aider ses camarades à s'exprimer, ainsi que sur la progression générale du groupe. Cette note est collective.

3/ Un travail de recherche sur un sujet au choix convenu et discuté en classe avec le professeur, basé sur la lecture et l'usage **d'au moins deux livres et quatre articles scientifiques, en plus des articles fournis dans le cours.**

Le sujet devra être fixé au plus tard au troisième cours.

FORME : Gabarit Paulo Freire, quinze pages (non compris la page de présentation et la bibliographie), intervalle 1.5, police Times New Roman taille 12, **déposé sur Moodle avant le Dimanche 30 octobre 2011 minuit.**

Politique à l'égard des retards :

Les dates de remise des comptes-rendus de lecture sont les mêmes pour tous. Tout délai non autorisé **préalablement** par le professeur entraînera la perte de 2 points par jour de retard.

CRITÈRES DE CORRECTION

Fond :

Recherche de sources scientifiques

Maîtrise du sujet

Capacité d'analyse

Capacité de synthèse

Structure de l'argumentation

Capacité critique sur le sujet et sur les sources

Capacité à mettre en évidence des relations et comparaisons entre questionnements et cas, auteurs et travaux.

Forme :

Respect des normes de présentation

Usage de citations pertinentes et ciblées

Mention conforme des sources utilisées

Clarté de l'expression écrite

POLITIQUE À L'ÉGARD DU PLAGIAT ET DE L'EMPLOI DES SITES WEB

Voici la résolution officielle du département de science politique à l'égard du plagiat :

« Tous les professeurs et chargés de cours du département sont fermement encouragés à adopter une attitude vigilante devant les cas de plagiats, fraude, tricherie et falsification de documents. Chaque cas de plagiat, fraude, tricherie ou falsification de documents, (entraînant reprise du travail, échec au travail, échec pour le cours,...) fera l'objet d'un constat d'infraction académique envoyé au registraire ».

Sera passible d'une mention d'échec quiconque :

- **recopie sans guillemets** des propos qui ne sont pas les siens (livres, articles, sites web, etc.) ;
- ne fournit pas la **source exacte** de ses références ;
- présente un texte constitué en majorité de citations ou de **textes paraphrasés**.

Par ailleurs, il est généralement déconseillé de s'appuyer sur des sources ou des propos issus de l'Internet. Ces emprunts ne seront pas considérés, dans la plupart des cas, comme étant des sources universitaires recevables (sauf indication contraire : périodique scientifique publié en ligne, chapitre d'ouvrage savant numérisé, etc.). Vous êtes réputés savoir reconnaître la qualité universitaire d'une référence.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.